

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

CCAS de Cannes (06)
22 rue Borniol
06400 Cannes

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

CCAS de Cannes (06), Lionel MERCIER, 22 rue Borniol, 06400 Cannes, pays_ISO3166_FRA. Fax : +33 493063180. E-mail : lmercier@ccas-cannes.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.ccas-cannes.fr/>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Marché de fournitures et services relatifs aux moyens de secours en matière de sécurité incendie sur les sites du CCAS de Cannes. Les moyens de secours en matière de sécurité incendie portent sur les quatre thèmes suivants : - Maintenance des extincteurs - Maintenance des évacuateurs de fumée - Maintenance des BAES (Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité) et BAEH (Blocs Autonomes d'Éclairage d'Habitation) - Mises à jour et implantations des signalétiques incendie

Lieu d'exécution

ccas de Cannes et sites extérieurs 06400 Cannes

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché de type « accord-cadre » à bons de commande soumis aux dispositions des articles R.2162-2 et R. 2162 -13 et 14 du CCP.

Conformément à l'article R. 2123-5, le CCAS de Cannes se réserve la possibilité de négocier.

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

A compter du : 01 janvier 2025. Jusqu'au : 31 décembre 2028.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 02 décembre 2024 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Confère Dossier de Consultation des Entreprises

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Confère Dossier de Consultation des Entreprises

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Confère Dossier de Consultation des Entreprises

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC3, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix 60%

2: Valeur technique 40%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2024-16

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Confère Règlement de la consultation article 8-Mise à disposition du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Confère Règlement de la consultation article 13-Conditions d'envoi des documents par voie électronique via la plate-forme

<https://www.marches-securises.fr>

Si l'opérateur économique souhaite disposer d'une assistance dans le cadre du dépôt de sa candidature ou de son offre par voie électronique, il peut contacter la Hotline proposée par le groupe Atline, éditeur de la plateforme www.marches-securises.fr (tél. : 04 92 90 93 27). Atline propose également une assistance par mail (contact@atline.fr).

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

CCAS DE CANNES 22 rue Borniol , 06400 Cannes, FRANCE. URL : <http://www.marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis

04 novembre 2024